



*Mairie de DUN*

CONSEIL MUNICIPAL

N° 107 09 86 VI 2017

Le jeudi 27 avril 2017

20 h 30

Salle du Conseil

Convocation du Conseil Municipal en date du 19/04/2017

### Ordre du jour

- Projet pose de panneaux photovoltaïques salle animation
- Questions diverses
- Décisions modificatives

**Présents : Alain PALMADE, Alexis VARUTTI, Jean-Luc SANCHEZ, Hélène PRZYBYL, Sabine CUZIOL, Roger ASTRE, Daniel NADAL, Catherine MICHEL, Fanny MORENO, Guy ALLIEY, Laurent CAUQUIL**

**Absents ayant donné pouvoir : Sonia PERSCHKE, Alix POMPILIUS, Sébastien HARAUT**

**Absents excusés :**

**Absent : Jean-Claude DURAND**

**Secrétaire(s) de la séance: Sabine CUZIOL**

#### Délibérations du conseil:

##### Projet de pose de panneaux photovoltaïques - salle animation

2017 85 05 I

M. Jean-Luc SANCHEZ informe le Conseil Municipal que suite au non aboutissement du projet déposé il y a un an et demi, de nouvelles démarches ont été effectuées, pour réaliser ce projet. 3 propositions ont été faites par LIBWATT, la proposition la plus intéressante en terme de tarification, projet de petite taille, avec possibilité d'être réédité sur la toiture des ateliers. Projet modeste de 23 382 € HT, globalement sur 20 ans, il permet un gain moyen de revente d'électricité de 2942 € annuel, soit 58 800 € sur 20 ans.

M. SANCHEZ demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet de la Société LIBWATT. Il demande d'autoriser le Maire à signer tous documents se rapportant à ce projet.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

Approuve le projet tel que présenté,

Autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce projet.

Résultat du vote : Adoptée    Votants : 14    Pour : 14

#### Questions diverses

##### **Compteur LINKY : Demande d'une partie de la Population Dunoise de prendre une délibération interdisant le déploiement du compteur LINKY sur la commune.**

Suite à la lettre collective pour « une délibération municipale à Dun contre les compteurs Linky » remise à tous les conseillers municipaux,

L'opposition propose que le Conseil Municipal reçoive Mme Maud BIGAND de l'Association « contre le Linky » pour se rendre compte des cotés néfastes de ces compteurs, sans s'en tenir

uniquement aux discours d'ENIDIS ; demande à ce que le conseil municipal réfléchisse à la proposition de la population d'opter pour une délibération à ce sujet.

Lecture est faite par M. Le Maire d'un document émanant de l'Association Nationale pour la Santé, relativisant les dangers des compteurs LINKY.

Après plusieurs échanges, le Conseil Municipal s'entend sur la possibilité d'organiser une rencontre entre Mme BIGAND Maude et tous les membres du Conseil Municipal, et de retraiter la proposition d'une majorité de la population, lors d'un futur Conseil Municipal